

CHARTRE DE FLEURISSEMENT DES PIEDS DE MURS SUR L'ESPACE PUBLIC

La commune d'Aigondigné souhaite encourager le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative et l'implication des habitants et des associations afin de :

- favoriser la nature et la biodiversité en zone urbaine ;
- participer à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie ;
- créer des corridors écologiques et renforcer la Trame Verte ;
- créer du lien social, favoriser les échanges avec les autres, notamment ses voisins ;
- créer des cheminements agréables et ainsi favoriser les déplacements doux.

Pour préserver la biodiversité et participer à l'embellissement de mon village par la végétalisation des pieds murs sur le domaine public, je m'engage à :

- ☐ Jardiner dans le respect de l'environnement
- ☐ Entretenir le trottoir devant mon habitation de manière naturelle
- ☐ Désherber manuellement ou selon des méthodes de jardinage « écologique » sans produit chimique
- ☐ Choisir des végétaux adaptés à l'environnement (plantes bisannuelles, bulbeuses, vivaces, grimpantes...)
- ☐ Entretenir la végétalisation et la propreté en ramassant les déchets issus de la plantation et les feuilles
- ☐ Limiter l'emprise sur le trottoir pour ne pas gêner le passage des piétons
- ☐ Arroser autant que nécessaire
- ☐ Réaliser des photos et les partager sur les réseaux sociaux de la commune pour valoriser mes initiatives
- ☐ Devenir garant de l'entretien du trottoir me concernant et ambassadeur de cette zone sans pesticides

Fait à, le/...../.....

Le jardinier éco-responsable

Nom-Prénom :

Signature :

Le maire de la commune

Nom-Prénom : PATRICIA ROUXEL

Signature :

